



Octobre 1999

CIRCUIT

Le journal mensuel des membres du Club radio amateur de Québec inc.

MOT DU PRÉSIDENT - DIRECTEUR GÉNÉRAL

Voici le message d'intérêt général diffusé sur le réseau VE2CQ :

À leur assemblée générale du 13 septembre, les membres du Club de radio amateur de Québec ont voté la levée des mesures qui avaient été adoptées en avril 1998 et qui touchaient 3 radioamateurs, soient : Denis VE2AHP, Jean-Pierre VE2DSQ et Simon VA2BLB.

Les membres du CRAQ souhaitent, par cette initiative, tourner la page et favoriser une reprise de la pratique de la radio amateur dans la région de Québec dans des conditions harmonieuses et enrichissantes pour tous.

Le CRAQ demande à tous, membres ou non membres, de contribuer positivement et activement à cette initiative en adoptant un comportement en ondes qui respecte le droit de parole de tous, et qui favorise des échanges agréables et constructifs pour faire en sorte que la radio amateur reprenne ses lettres de noblesse.

André Marois, VA2PAM
Président directeur général
C.R.A.Q.

UNE PETITE INVITATION...

Francophones du monde entier

FM5FM (F6AWG) rappelle que des radioamateurs francophones de toutes les parties du monde se retrouvent régulièrement sur la bande des 20 mètres entre 14 120 et 14 150 kHz (en fonction des fréquences libres et du QRM), de 10h00 à 12h00 TU et de 20h00 à 22h00 TU.

Avis aux amateurs de DX qui n'apprécient pas la langue de Shakespeare, le « log » des derniers mois est particulièrement bien fourni.

Dépêche REF





**LE CLUB DE RADIO AMATEUR
DE QUÉBEC**
Fondé en 1926

Case postale 2341
Québec
G1K 7P5

Boîte vocale : (418) 522-6842
Courriel : ve2cq@craq.qc.ca
Internet : www.craq.qc.ca
Messages en ondes : VE2RVD
Paquet : ve2cq@ve2gpq

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : André VA2 PAM
Vice-président : J.-Jacques
VA2BKB
Secrétaire : Dominic VE2MIG
Trésorière : Diane VA2GDA
Directeur : Christian VE2TDX
Directeur : Jean-Pierre VE2GDA
Directeur : Claude VA2CTA

RESPONSABLES

Technique : Stéphane VE2JTX
Réseaux : Dominic VE2MIG
Réseau d'urgence : Claude VE2KEQ
Bottin : Claude VA2CTA
Boîte vocale : Sylvie VE2KVS
Station : Louis VE2NZR
Cours :
Pratique de télégraphie :
François VE2AAX
Puces en ondes : Alain VE2ZWA
Publicité :
Journal : Claude VE2KEQ
Packet : Benoît VE2TOS
Page WEB : Jacques VE2CJP
Courriel : André VA2PAM

Le CRAQ est membre de



AVIS DE CONVOCATION

Les membres du Club Radio amateur de Québec inc. sont convoqués à la prochaine assemblée mensuelle régulière du Club. Cette assemblée aura lieu le deuxième lundi du mois, soit le lundi 11 octobre 1999. L'assemblée débutera à 19h30 à la Régie régionale de la santé et des services sociaux, au 525 boul. Hamel Est, Québec.

Les personnes qui ne sont pas membres sont également les bienvenues.

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue du président directeur général
2. Présentation des participants
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du compte rendu de l'assemblée générale d'élection 1999-06-14 point qui avait été reporté lors de la dernière réunion.
5. Rapport du président directeur général
6. Trésorerie
7. Varia

Dominique VE2MIG
Secrétaire



Claude Robert VE2KEQ
[rob5per @ globetrotter.net](mailto:rob5per@globetrotter.net)
(418) 878-5184
(418) 838-5616 6163

Nicole Bacon VE2ARO
(418) 688-4002



Date de tombée

La date de remise des articles pour le numéro de novembre est toujours deux semaines complètes avant la réunion mensuelle.

**Dimanche, 31 octobre
1999**



LE 10 MÈTRES EST ACCORDÉ AUX DÉTENTEURS D'UN CERTIFICAT DE COMPÉTENCE DE MORSE À 5 MOTS / MINUTE

COMMUNIQUÉ

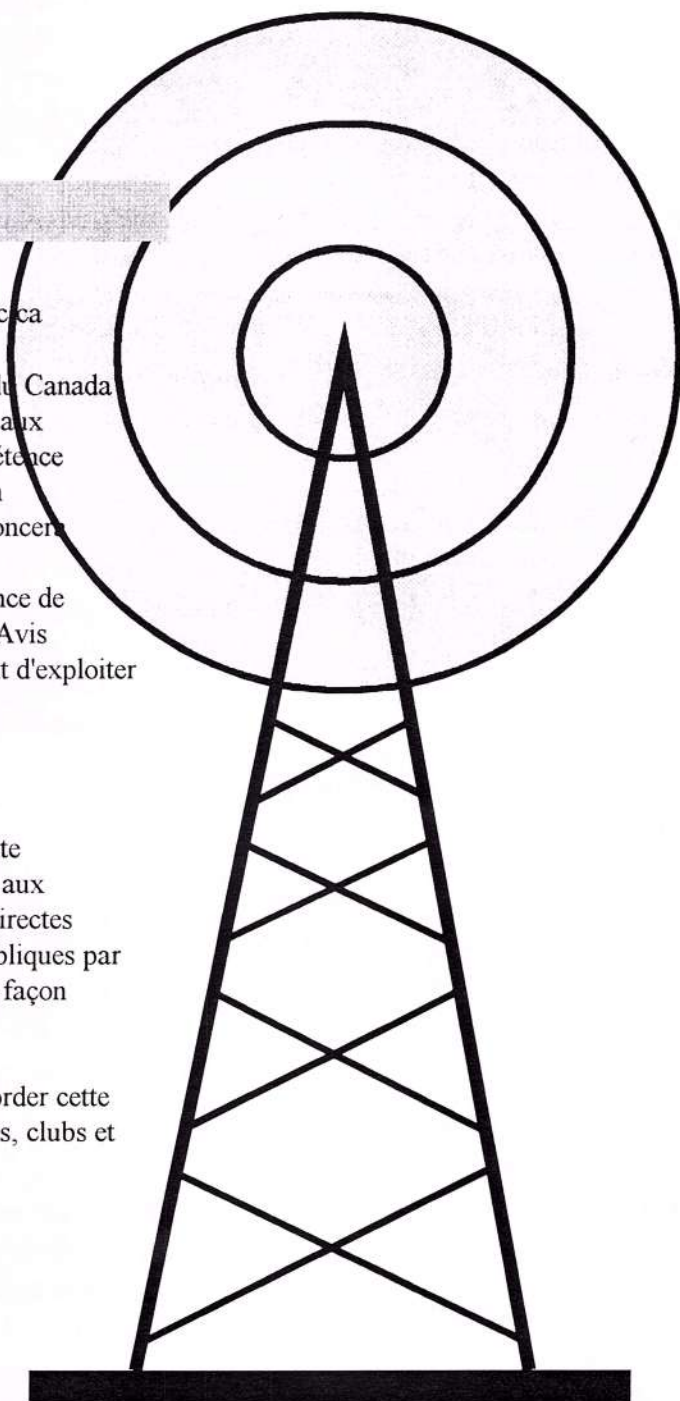
Radio amateur du Québec inc. - <http://www.raqi.qc.ca>

Industrie Canada vient d'informer RAC qu'un avis à Gazette du Canada partie II sera publier samedi le 11 septembre, 1999 accordant aux titulaires de Certificats d'Opérateur Radioamateur avec compétence de base et compétence en morse (5 mots/minute) la permission d'exploiter une station dans la bande de 10 mètres. L'avis annoncent la modification au Circulaire CIR-2 et que l'autorisation sera effective le 11 septembre. Les radioamateurs avec la compétence de base et la compétence en morse à 5 m/m devraient consulter l'Avis sur le site WWW d'Industrie Canada à l'adresse suivante avant d'exploiter une station sur 10M :

<http://strategis.ic.gc.ca/SSGF/sf01752f.html>

Cet accord est l'aboutissement d'une initiative de RAC à la suite de demandes faites par des radioamateurs à travers le Canada aux directeurs de RAC. L'accord vient à la suite de délibérations directes entre RAC et IC aux réunions CARAB et de consultations publiques par IC. Les 56 réponses reçues du public supportent l'initiative de façon considérable.

RAC et RAQI apprécient les efforts d'Industrie Canada d'accorder cette extension des privilèges. RAC remercie aussi tous les individus, clubs et organisations qui ont contribué à l'exercice.



11 septembre 1999



RÉVEILLEZ-VOUS CA PRESSE

Je me présente quoique beaucoup d'amateurs me connaissent déjà. Les deux principales choses que les gens connaissent de moi sont que je m'appelle Jean-Pierre VE2GDA et que la radioamateur j'aime tellement ça que j'en mange.

Je suis un peu plus actif au sein du C.R.A.Q. depuis quelques années. Je suis devenu plus actif parce que je voulais promouvoir la RA au sein du club afin que ce soit pour les autres un plaisir aussi fort que le mien d'apprendre à faire plein de chose.

Voici ma vision de comment devrait être le club.

Je vois le C.R.A.Q. avec beaucoup de membres et beaucoup d'amitié (une possibilité de 250 à 300 membres dans la région de Québec). J'y vois un endroit où on peu s'épanouir socialement et techniquement au sein de notre loisir. J'y vois un endroit où il fait bon de partager nos connaissances avec nos amis. J'y vois un endroit où tout au long de l'année il y aurait des activités à profusion. Exemple: formation de nouveaux amateurs, atelier de bricolage, cours pour ceux qui sont déjà amateurs afin d'améliorer leur façon d'opérer sur HF/ VHF ect . , conférence sur les antennes les modes d'opération et la propagation des ondes, chasse à l'émetteur, sorties... incluant des activités avec nos appa-

reils, café rencontre régulier entre amateurs etc. ...

J'y vois des réunions mensuelles par lesquels on pourrait renouer d'amitié avec tous les radioamateurs (c'est l'unique façon d'augmenter le membership).

Je suis radioamateur depuis 18 ans et je vais vous décrire une réunion mensuel type que j'ai vécu dans plusieurs club de RA.

Le président ouvre la réunion et nous informe de ce qui se passe comme activité d'amateur au travers de la région, de la province et partout dans le monde. Il nous informe des activités qui se sont fait dans d'autre club de la province : cela donne des idées pour le futur. Il nous parle de ce qui à été fait depuis la dernière réunion et aussi des projets d'activités futurs. Il invite ensuite les responsables de chaque activité à venir nous entretenir. Il invite aussi les amateurs bricoleurs à venir nous présenter les petits projets qu'ils ont réalisé chez eu en nous entretenant des difficultés rencontrées et des solutions qu'ils ont trouvées. Même les projets les plus modestes peuvent être intéressant. J'y vois un club ou tout le monde met l'épaule à la roue pour pouvoir réaliser toutes les choses que je viens de mentionner.

La réalité :

La réalité en est tout autrement. Voici une description d'une réunion type du C.R.A.Q. Le président ouvre la réunion et il s'ensuit une multitude de charabia protocolaire qui commence à allonger la



des choses pas intéressantes. Il y a lecture du compte rendu (ce qui est normal) suivit par une suite indescriptible de corrections sur le texte, une virgule ou autre. Le président essaie de continuer le déroulement de la réunion tout en se faisant interrompre à tout instant pour vérifier s'il fait le tout selon les fameux statuts et règlements et de cela découle des discussions interminables qui ne mène qu'à la discorde. Par la suite, on entend des déclarations désobligeantes et non respectueuses envers d'autres radioamateurs sous prétexte qu'ils ne sont pas membres ou parce qu'ils ont une opinion différente sur certains sujets chauds. Cela va même jusqu'à l'impolitesse dans certains cas. Je vous rappelle que nous sommes toujours à une réunion de radioamateur et que nous avons parlé de tout sauf de radioamateur. On se croirait plutôt à une réunion syndicale ! ! !

La dernière mode :

Depuis les dernières réunions, certain ont manifesté le désir de n'accueillir que les membres aux réunions mensuels ce qui a été débattu non sans difficultés. A la dernière réunion annuelle générale, quelques-uns ont également demandé à ce que les non-membres sorte de la salle. Cette dernière manœuvre a été catastrophique car beaucoup d'amateurs ignore la différence entre une assemblée générale et une mensuelle. Beaucoup de personnes se sont ainsi senties rejetées. Ils sont venus avec leur chèque et sont reparti avec sans s'inscrire. Ceci a causé au club un tort irréparable.

Impact :

1- A cause de toutes ces attitudes négatives qui ont été véhiculées par

certain amateurs depuis quelques années, la réputation et la popularité du club sont en chute libre.

2- Il est de plus en plus difficile de trouver des personnes pour prendre en la charge des postes nécessaires pour la bonne marche du club. Nous entendons souvent de la bouche de certains amateurs, qui ont beaucoup de potentiel, dire qu'il ne veulent plus rien savoir du CRAQ.

Les gens ont perdu le sens premier de ce qu'est la radioamateur. “

Loisir, Amitié, Découverte”. Ce n'est pas en se mettant des barrières que nous allons contribuer à épanouir le club mais en ayant une grande ouverture d'esprit. S'il vous plaît mesdames et messieurs détenteur de certificat d'amateur, retrouvez votre grande ouverture d'esprit d'antan avant qu'il ne soit trop tard.

Jean-Pierre Cyr VE2GDA



La station du club comprend des radio VHF, UHF et HF (deux modèles).

L'antenne HF est une antenne directionnelle avec rotor.

Vous pouvez venir utiliser la station. Communiquez avec un responsable du C.A. pour connaître les modalités.

Profitez-en ! Seul le club peut vous offrir cet avantage.

NOUVELLES BRÈVES...

DIMENSION OPTIMUM DES CARTES QSL.

Pour que les opérations de tri et de distribution des QSL, au niveau mondial, soient efficaces il faut que ces cartes soient faciles à manipuler et à trier. Les cartes de dimensions inhabituelles (trop grandes ou trop petites) ralentissent le travail qui est effectué par des volontaires bénévoles.

Une statistique des cartes reçues par le bureau QSL de l'ARRL indique que les dimensions les plus courantes sont :

- hauteur 70 à 110 mm
- largeur 120 à 160 mm

Les cartes dont les dimensions sont situées dans ces fourchettes de dimension sont faciles à trier, empiler et emballer. Les cartes dont les dimensions sont différentes sont la source de problèmes, en particulier les cartes trop grandes doivent être pliées ce qui les détériore et augmente le temps de traitement.

NOTE : pour la Région 2 IARU les dimensions conseillées sont 90 X 140 mm.

TUNISIE

Depuis début juillet 1999 une deuxième station radioamateur est autorisée en Tunisie. L'association scout a officiellement obtenu l'indicatif 3V8ST. Nous espérons toujours que plusieurs nouvelles stations soient autorisées en Tunisie et en particulier les stations individuelles.

BUREAU QSL SORTANT DE RAC DÉPLACÉ

Le Bureau des cartes QSL sortantes de RAC a maintenant été déplacé de Morinville, AB. Au nom des utilisateurs habituels du bureau, RAC désire remercier Norm Waltho, VE6VW pour toutes les années de service dédiées à ses amis radioamateurs.

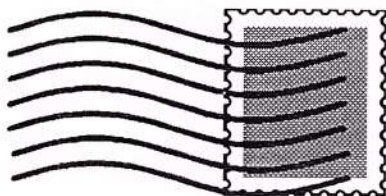
Effectif immédiatement, les membres de RAC qui désirent utiliser le Bureau QSL sortant doivent envoyer leurs cartes proprement triées et emballées à :

RAC Outgoing QSL Bureau
Nenad Stevanovic - VE3EXY
PO Box 11156 - Station H
Nepean, ON K2H 7T9

Les utilisateurs sont se souviendront des procédures qui se rapportent à ce bureau dans le numéro de Janvier/Février 1999 du The Canadian Amateur.

**Prochaine réunion le lundi
11 octobre 1999,
à 19:30 h**





Pour répondre, vous devez passer par le journal

Nous attendons aussi vos questions !!!

- *adrezsez un courriel à :
Rob5per@globetrotter.net*
- *parlez-en à Claude VE2KEQ lors des
réunions.*
- *appelez-le à (418) 878-5184*

QUESTION 2 :

Je possède une source de courant électrique continue de 12 volts ayant une capacité de 30 ampères. Quelques appareils électroniques comme mon ordinateur ou une radio de radiodiffusion réagissent mal à sa présence. Ils grondent ou l'image se détériore. Ce phénomène est, je crois, assez habituel.

Comme je n'ai pas beaucoup d'espace, j'ai placé des haut parleurs juste au dessus de cette source et mon émetteur radio 2m – 70 cm, juste à côté, ainsi qu'un poste SRG (CB en anglais).

Y a-t-il un danger à court ou long terme pour mes émetteurs (50 watts) ou pour ma source de courant ? Je ne suis pas fort en électronique (ça se voit vous allez me dire !!!) mais je sais ce que peut faire un champ magnétique quand il s'y met...

P.S. nous attendons la réponse aux questions 1 et 2. (septembre et octobre)

Les questions sont anonymes, les réponses sont signées ... si vous n'êtes pas contre.



www.desjardins.com

Caisse Desjardins Les Saules

Centre de service

Carrefour Les Saules

5150, boul. de l'Ornière

Québec G1P 4B2

(418) 871-8301

Télécopieurs : (418) 871-2822

Siège social

2615, boul. Masson

Québec G1P 1J5

(418) 871-8301

(418) 871-1690



LA RETRAITE ÇA VA VOUS ARRIVER...

GÉRALD LÉPINE (VE2-GI)

CONSEILLER FINANCIER

(418) 681-0990

1122 CHEMIN ST-LOUIS

RES. (418) 652-8928

SILLERY QC.

GIS-IE5

(E-MAIL) leping1@investorsgroup.com



graphica
Impression Ltée

Un centre spécialisé en reproduction
et copies de tous genres



2065, RUE JEAN-TALON SUD SAINTE-FOY (QUÉBEC) G1N 2G1

Tél.: (418) 527-9222 Fax: (418) 527-9936 production@graphica.qc.ca

Esthétique

Douce - Élegance



- Soins du visage
- Épilation à la cire
- Manucure - Pedicure
- Maquillage
- Électrolyse par ordinateur

Produits L'Estrel

Esthéticienne Électrolyse

Nathalie Picard

Prix compétitifs

Jour & Soir 845-3358

Rapport Budgetaire du C.R.A.Q.

Rapport du 01 juillet au 21 Oct 99

REVENUS	RÉEL	BUDGET	ÉCART
Adhésions	2 650,00 \$	6 550,00 \$	3 900,00 \$
Articles promot.	30,00 \$	450,00 \$	420,00 \$
Commanditaires	275,00 \$	1 500,00 \$	1 225,00 \$
Cours de formations		3 300,00 \$	3 300,00 \$
Examens		400,00 \$	400,00 \$
Intérêts			
Dons	5,00 \$		(5,00) \$
Total des revenus	2 960,00 \$	12 200,00 \$	9 240,00 \$
DÉPENSES			
Assurance		160,00 \$	160,00 \$
Cotisations	32,00 \$	140,00 \$	108,00 \$
Cours-dépenses		2 400,00 \$	2 400,00 \$
Fourn.approv.	59,76 \$	900,00 \$	840,24 \$
Frais de caisse	15,71 \$	100,00 \$	84,29 \$
Immobilisations		800,00 \$	800,00 \$
Impressions	122,54 \$	2 600,00 \$	2 477,46 \$
Licences		350,00 \$	350,00 \$
Loyer	82,82 \$	300,00 \$	217,18 \$
Poste	112,77 \$	1 700,00 \$	1 587,23 \$
Président		250,00 \$	250,00 \$
Promotion		100,00 \$	100,00 \$
Publicité		100,00 \$	100,00 \$
Réseau urgence		100,00 \$	100,00 \$
Serv. activités	7,60 \$	1 000,00 \$	992,40 \$
Téchniques	260,99 \$	1 000,00 \$	739,01 \$
Téléphone			- \$
Transport	171,25 \$	200,00 \$	28,75 \$
Total des dépenses	865,44 \$	12 200,00 \$	11 334,56 \$
Plus: encaisse - début	6 306,37 \$		
Variation d'encaisse	2 094,56 \$		
Ecaisse fin du mois	8 400,93 \$		

Diane VE2KDC trésorière



Réseau

d'urgence

Le troisième mercredi de chaque mois, sauf l'été, c'est la réunion du Réseau d'urgence. Ce réseau formé par RAQI s'appuie sur les différents clubs de la province qui sont heureux de soutenir RAQI en s'occupant de l'animation des groupes de radioamateurs bénévoles.

En octobre, ce sera l'inscription des membres pour 1999 – 2000 et je crois que je n'aurais pas besoins de vous expliquer bien longtemps combien cette année est importante pour nous.

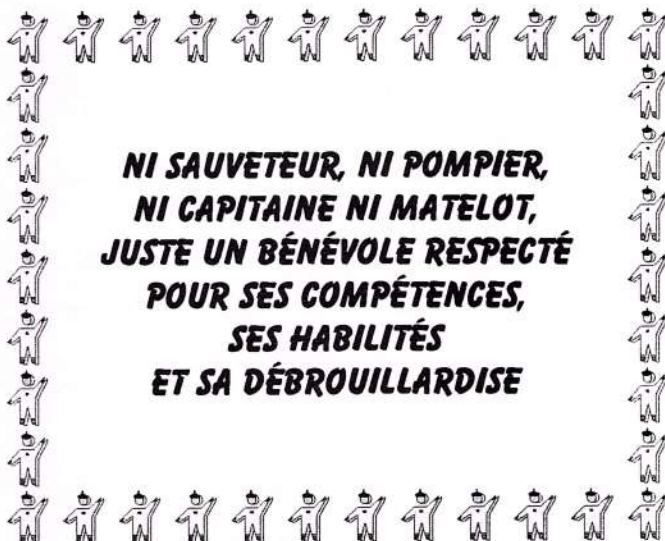
Dans le passé, quelques événements dramatiques et imprévisibles ont sollicité notre générosité et les radioamateur ont répondu avec professionnalisme et dévouement. Cette fois-ci, et bien la situation est un peu différente. Beaucoup de gens pensent qu'il ne se passera rien du tout ! Mais tous se préparent au cas où... Et c'est là que ça devient important pour nous car cette fois-ci, nous avons l'occasion de nous faire connaître et apprécier en dehors d'une situation grave et urgente. Nous devons appuyer des gens dans l'opération entourant l'arrivée du troisième millénaire mais selon une approche plus planifiée, plus réfléchie et moins bousculée.

Le temps permet la réflexion et l'occasion est belle de bien faire comprendre le rôle que nous pouvons jouer. Et pour cela, nous devons être présents nombreux, disciplinés et structurés.

Je vous encourage donc à venir nous rencontrer pour l'inscription et notre première réunion de l'année, à moins de 100 jours du fameux premier jour de l'an.

Claude VE2KEQ

**Mercredi, 20 octobre 1999, à 19:30 h
RRSSS**



**NI SAUVETEUR, NI POMPIER,
NI CAPITAINE NI MATELOT,
JUSTE UN BÉNÉVOLE RESPECTÉ
POUR SES COMPÉTENCES,
SES HABILITÉS
ET SA DÉBROUILLARDISE**

Banque nationale du Canada



Jasmine Bernard, directrice
Services à la clientèle et services financiers
2713, boul. Masson
Les Saules, Québec G1P 1J5
(418) 871-7631 télécopieur 871-3330



Oricom Internet

Fournisseur d'accès internet
Développement et
hébergement de pages Web

400, rue Nolin, bureau 150
Vanier (Québec)
G1M 1E7

Téléphone : (418) 683-4557
Télécopieur : (418) 683-1059
Info@oricom.ca
www.oricom.ca

Lévesque Beaubien Geoffrion Inc.



Léon Labrecque VE2ELL
2600, boul. Laurier, bureau 200
Sainte-Foy (Québec), G1V 4T3
(418) 654-2363, télécopieur : (418) 654-2333
1 (800) 463-5659

Le CRAQ remercie :

Michel Albert VE2CEN

@vantage.com

1400 boul. du Parc technologique

Québec, G1P 4R7

(418) 650-1610

Le CRAQ remercie :

Daniel Beaubien VE2JTC

Profil Informatique

1487, avenue du Nordet

Sainte-Foy

G2G 1N2



Atlantic Ham Radio

Service en français

368 Wilson Avenue, Toronto, M3H 1S9

(416) 636-3636

Télécopieur (416) 631-0747

ahr@interlog.com



2575, Girard
Trois-Rivières
QC G8Z 2M3
Tél. : (819) 378-5457
Fax : (819) 378-0268

110, Boul. Churchill
Greenfield Park
QC J4V 2L9
Tél. : (514) 923-0079
Fax : (514) 923-1198

Internet : <http://www.elkel.qc.ca> • e-mail : elkel@elkel.qc.ca



• PLANCHERS • ESCALIERS
• RAMPES • COMPOSANTS

DENIS SIOUI

91A, BOUL. BASTIEN
VILLAGE HURON (QUÉBEC)
G0A 4V0

TÉL. : (418) 845-5504
SANS FRAIS : 1-800-209-3159

★
PUBLICITÉ
MéRitAS
enr.

Trophées • Médailles • Plaques
Gravure
Graphisme • Imprimerie
Sérigraphie
Articles publicitaires
Boutons de revers
T-shirts • Macarons • Casquettes

3325, chemin Ste-Foy
Sainte-Foy, Québec G1X 1S4
(418) 653-3355



ÉlectroMike

L'endroit idéal pour trouver toutes les
composantes de vos projets d'électronique.

— 1375 Boul. Charest O. Québec, Qc. G1N 2E7
Tél. : (418) 681-4138, (800) 463-1501 Téléc. : (418) 681-5880

Compte rendu



Compte rendu de l'assemblée générale tenue le 13 septembre 1999.

Assemblée tenu à la Régie régionale de la santé et des services sociaux, 525, boulevard Hamel Est, Québec.

19h35: Ouverture de l'assemblée sous la présidence d'André Marois, VA2 PAM.

1. Mot de Bienvenue du président Directeur Général.

André, VA2 PAM, souhaite la bienvenue à tout le monde avec une nouvelle année qui commence pour le Club.

2. Présentation des participants.

André, VA2 PAM, invite membre, non-membre et invité à se présenter à tour de rôle. Il invite aussi les nouveaux élus du C.A à mentionner leur nouvelle fonction.

3. Adoption de l'ordre du jour.

Deux amateurs : Pierre VE2 KJR, Daniel VE2 ZDL, voulait rajouter des points aux varia. Mais VE2 CJP est venu rappeler qu'il n'y avait pas de point varia lors du réunion général. Puisque l'ordre du jour d'une générale devait être connu dix jours à l'avance et ne pouvait être modifié.

Après quelques tergiversations sur les règlements, Pierre VE2 KJR, propose tout simplement une suspension de la réunion pour passer à des points d'informations.

Pierre, VE2 KJR, propose la suspension

de la réunion général.

Gilles, VA2 LG, seconde cette proposition.

Après vote elle est adoptée à l'unanimité.

Premier point informel : Rallye de Québec, Pierre VE2 KJR

Pierre VE2 KJR, il nous informe sur les changements du Rallye de Québec. Le Rallye tombera la première semaine du carnaval au lieu de la troisième. Cela aura pour effet que le Rallye tombera en même temps que la journée de la bougie. Alors pour ceux auparavant qui participaient à ces deux activités, ils devront faire un choix. Pierre termine en mentionnant que le tout sera dans le prochain circuit.

Deuxième point informel : Coté technique, Christian VE2 TDX

Christian, VE2 TDX, fait le point sur les répéteurs : RMG est revenu sur l'air, RAA remonté au complet, RHD est sur l'air depuis juin. Le site de RMF sera rapatrié. Finalement Christian mentionne le travail qu'il reste à faire sur les différents répéteurs et ajoute que c'est Stéphane, VE2 JTX, qui deviendra directeur technique et cela évidemment sous la supervision du C.A

Troisième point : Remise d'une plaque, Daniel VE2 ZDL

Daniel, VE2 ZDL, remet en mains propres une plaque laminée à VE2 MY pour sa contribution à un numéro du journal de RAQI.

Par la suite la réunion générale reprend son cours et c'est Guy, VE2 XTD, qui propose d'adopter l'ordre du jour.

3. Adoption de l'ordre du jour (prise 2).

Guy, VE2
p o s e
l'ordre du
L u c i e n ,



XTD, Pro-
d'adopter
jour
VE2 LDE,

Seconde cette proposition.

Rodrigue, VE2 ETR, veut amener un point d'ordre, soit de vérifier la qualité des membres.

André, VA2 PAM, veut savoir ce que Rodrigue entend par qualité des membres.

VE2 ETR : Parle du point 3.2 des règlements et statuts du Club : "L'assemblée générale des membres est souveraine. Elle se compose de tous les membres du Club..." VE2 ETR : Rodrigue, précise que le Club radio amateur de Québec et un Club légalement constitué. Un Club avec une structure qui se doit d'appliquer les règlements.

Par la suite plusieurs personnes ont parlé tour à tour pour défendre leur position, soit d'accepter les non-membres ou de refuser les non-membres à cette réunion générale. Cela a duré jusqu'à ce que Jean-Pierre, VE2 GDA, suggère que si un non-membre assiste à la réunion, mais qu'il ne parle pas et n'a pas de droit de vote il ne brime pas les droits de personne.

VE2 KJR : reprend ce que Jean-Pierre a dit et il en fait une proposition formelle. Soit que les non-membres sont les bienvenus, mais ils ne peuvent parler et n'ont pas le droit de vote.

Pierre, VE2 KJR, propose ce qui est mentionné ci-haut.

Hilarion, VE2 DSR, Seconde la proposition.

Après vote elle est adoptée à l'unanimité.

4. Adoption du compte rendu de l'assemblée générale d'élection 1999-06-14.

Ce point a été reporté à la prochaine réunion.

5. Rapport du comité exécutif sortant.

Deux membres sortants.

Yves, VE2 YDO, est le vice-président sortant et il fait un petit discours sur le fait qu'il a bien aimé son expérience. Et cela malgré le fait qu'au début il a passé du temps à éteindre les feux. Yves mentionne également qu'il fera un petit rapport dans le prochain circuit.

Sylvie, VE2 KVS, fait aussi un petit compte rendu sur l'expérience vécue en tant que secrétaire sortante. Poste qu'elle a occupé pendant six mois.

6. Rapport de vérification.

Yvon, VA2YLC, fait la lecture du rapport de vérification.

Guy, VE2 XTD, Propose d'accepter ce rapport

Jacques, VE2 CJP, Seconde la proposition.

7. Présentation du nouveau conseil d'administration

André, VA2 PAM, président. Jean-Jacques, VA2 BKB, vice-président. Diane, VA2 GDA, trésorière. Dominique, VE2 MIG, secrétaire. Jean-Pierre, VE2 GDA, directeur. Christian, VE2 TDX, Directeur. Claude, VA2 CTA, Directeur.

VE2 PAM: André nomme les collaborateurs aux postes qui sont comblés.

Guy, VE2 XTD, Gille VE2 CG, Michel VE2 SIG sont des examinateurs délégués du Club. Benoît, VE2 TOS s'occupe du paquet. Stéphane, VE2 JTX, est délégué au niveau de la technique côté répéteur. Claude, VE2 SR, Collaborateur au niveau Technique. Sylvie, VE2 KVS, s'occupe toujours de la boîte vocale.

VE2 PAM : André mentionne qu'il faudrait combler le poste au niveau de la formation des cours. Puisque pas de cours, moins de rentrées d'argent.

8. Acceptation du budget 98-99.

Diane parle du budget 1998-1999 qui se terminait le 30 juin 1999. Elle mentionne que la version électronique du journal a fait économiser de l'argent au Club.

XTD: Guy demande si c'est bien le cas qu'il y a eu moins de dépenses, mais aussi moins de revenus.

VE2 KDC : Diane répond par l'affirmative et à la demande de Pierre, VE2 KJR, Diane mentionne que le budget était déficitaire de 1700\$.

VE2 FHY, Yvan, Propose d'accepter le budget 1998-1999.

VE2 ZWA, Alain, Seconde la proposition.

Le budget est accepté à l'unanimité.

9. Prévision du budget 1999-2000.

Diane montre les prévisions qu'elle a faites pour le budget 1999-2000.

VE2 XTD : Guy demande comment Diane a fait ses prévisions budgétaires.

VE2 KDC : Diane ne tarde pas à expliquer le tout.

VE2 XTD : Guy Propose d'accepter les prévisions budgétaires 1999-2000.

VE2 DGJ : Jean Guy seconde la proposition.

VE2 PAM : André propose de faire une pause avant de discuter du dernier point.

10. Point sur les interférences.

En entrée de jeux, André VA2 PAM, parle d'Industries Canada et mentionne à leur sujet qu'ils ont travaillé beaucoup et ont été qu'on peut ont fait des avec le rencontres individus

en bonne cause.

VA2 PAM : Après cette petite allocution, rentre dans le vif du sujet : soit l'interdiction qui avait été posé contre quatre individus en avril 98. De fait il ne restait que trois interdictions, puisqu'un des quatre individus s'était amendé. Le C.A. s'est réuni pour discuter du pour et du contre. Puisque l'on commence au nouveau millénaire et que l'an 2000 approche, il serait peut-être temps de tourner la page. En d'autres termes partir à neuf et sur de nouvelles bases.

André, VA2 PAM, demande aux membres de l'assemblée ce qu'ils en pensent.

Une discussion animée s'en était suivie, en voici les grandes lignes.

Certains étaient prêts à lever les sanctions, mais en autant qu'il y ait un certain respect. Surtout au niveau des animateurs de réseaux. Il en est ressorti qu'il faudrait évidemment faire une certaine éducation pour retrouver une paix sur les ondes. Pour certains l'éducation sera plus ardue, mais au nombre que nous sommes, nous pouvons y arriver. D'autres amateurs semblaient contents de cette avenue possible, puisqu'ils avaient arrêté de faire du deux mètres depuis que les sanctions avaient été votées.

La discussion s'est poursuivie en expliquant ce qui s'était passée lors de la réunion entre le Club, Denis Bernard et Industries Canada. Dans cette discussion on mentionnait qu'on ne pardonnait pas tout, si d'autres événements survenaient on allait agir en conséquence. Par la suite Industries Canada est venu sur la sellette. À savoir s'il faudrait encore attendre deux ans de déblocage, si jamais des événements survenaient. Pour cette question il a été répondu, qu'Industries Canada était beaucoup plus pressenti. Mais malgré tout il faut les nourrir, ils ne peuvent pas suspendre un "tonneau" du jour au lendemain.

Aussi lors de cette discussion, il ne fai-



sait nul doute pour plusieurs amateurs que si on levait les sanctions tout le monde devrait y mettre du sien. Si un seul n'embarquait pas, même ceux qui avaient été échaudés, ils risquaient de tout faire rater. Du même coup, nul doute que lever les sanctions ne voulait dire absolution totale.

Avant d'en arriver finalement à l'accouchement d'une proposition, un dernier point a été précisé et cela à la demande d'un radio amateur. Le point était qu'Industries Canada ne se servait que de ses documents comme preuve. Et deuxièmement s'il demandait au Club de venir témoigner lors d'une poursuite, le Club serait tenu de le faire.

La proposition finalement pondue, donne ceci

Proposition de lever toutes les mesures prises lors de l'assemblée d'avril 98 concernant Denis VE2 AHP, Jean-Pierre VE2 DSQ, Simon VA2 BLB.

**Jacques VE2 CJP, Propose.
Louis, VE2 NZR, Seconde.
Après vote la proposition est adoptée à l'unanimité**

Mais Malgré la proposition adoptée est votée, la discussion n'aurait pas en finir là.

VE2 KJR : Pierre veut faire une autre proposition pour permettre au C.A ou au C.E. de changer la décision s'il le juge opportun. Cela dans le but que l'on soit pas obligé d'aller en réunion générale pour revenir sur cette décision.

Par la suite plusieurs ont émis leurs commentaires sur le pourquoi de la chose. Finalement la

proposition suivante a été adoptée.

VE2 KJR : Propose de donner un mandat au C.A et au C.E de pouvoir agir en toutes circonstances, si la situation devenait hors contrôle.

**VE2 KJR : Pierre, Propose
VE2 ETR : Rodrigue, Seconde la proposition
Après vote elle est adoptée à l'unanimité**

11. Fermeture de l'assemblée

Proposé par VE2 GH0, Seconde par VE2 CJP

**Dominique VE2MIG
Secrétaire**



Les célèbres pratiques de télégraphie de François VE2AAX le mercredi soir sont une excellente façon de se faire l'oreille en groupe ou de garder la forme...

François nous a fait connaître les statistiques de la dernière année:

236 présences

Le classement est le suivant:

VE2DET : 33 présences
VE2TYR : 30
VE2NZR : 23
VE2LHP : 20
VA2SVP : 15
VE2ZWA : 12
VA2XYZ : 8
VE2GHR : 6
VE2DSQ : 5
VE2FCQ : 5
VA2GDA : 4
VE2SQ : 4
VE2GBQ : 4

20 amateurs se sont présentés une fois.

C'est un total de 236 présences en 1998-1999.

Encore merci à François pour son dévouement... et la précision de ses statistiques.

Claude VE2KEQ



PENSÉE DU MOIS

« Le succès, c'est d'avoir ce que vous désirez.

Le bonheur, c'est d'aimer ce que vous avez. »

H. Brown.

Trouvaille de Nicole Bacon VE2ARO



ANNIVERSAIRES



6 octobre	Carl Bégin	VE2KcB
7 octobre	Gilles Falardeau	VE2FGI
9 octobre	Michel Dumais	VE2SIG
10 octobre	Jean-Marie Tremblay	VA2TJM
12 octobre	Florent Parent	VA2PAF
13 octobre	Alexandre Nazair	VE2OAT
14 octobre	Jean-Guy Dubé	VE2DGJ
20 octobre	Denis Genest	VA2KAD
21 octobre	Guy Laroche	VA2SVP
22 octobre	Marie-Louis Turgeon	VE2MTB
28 octobre	Rodrigue Leclerc	VE2ETR
31 octobre	Sébastien Moisan	VA2BAS

Compilation de Nicole Bacon VE2ARO

Les blitz de la Croix-Rouge sont commencés.

Lundi, mardi et mercredi , les 18, 19 et 20 octobre 1999, en fin d'après-midi et en soirée.

Nicole a besoin de radioamateurs.

Téléphone (418) 688-4002

